## Le Vrai coût de la transformation de la voie verte en voie de bus+vélo

Le Gessien du 18/02/20 parle des investissements dans le pays de Gex en 2020 :

https://www.lepaysgessien.fr/5353/article/2020-02-18/pays-de-gex-quels-seront-les-principaux-investissements-de-l-agglomeration-en

On peut notamment y lire ceci:

« Les études vont se poursuivre pour la réalisation d'un BHNS (bus à haut niveau de service) du côté de Divonne Crassier (600 000 €) »

Ce chiffre ne reflète PAS DU TOUT la réalité !!!

En effet , la piste cyclable associée à la voie de bus aura une largeur de 11,5 mètres sur 750 mètres de long.

La piste existante mesure près de 3 mètres de large mais n'est pas assez solide pour supporter le poids d'un bus : elle doit être détruite et reconstruite avec prise en compte de la solidité du remblais de l'ancienne voie ferrée (qui a du être adaptée en 2014 à une piste cyclable mais non à un passage de véhicules lourds), et prise en compte également de l'évacuation des eaux de ruissellement (la voie verte est un bassin de rétention programmé pour l'eau descendant du Jura).

Nous aurons donc 8 625 (11.5 x 750) mètres carrés de route bitumée.

Selon la Cour des Comptes Européenne, l'un des coûts les plus économiques des routes est en Allemagne avec un coût de 287 043 euros pour 1 000 mètres carrés.

Veuillez consulter le lien ci-joint et l'audit complet (voir paragraphe 25).

Sur la base de ces estimations basses, la nouvelle voie de bus devrait coûter 2 476 000 euros.

Le paragraphe 35 du document ci-joint indique que le coût moyen d'une route ordinaire est de

4 159 281 euros par kilomètre linéaire, soit 3 119 461 euros pour 750 mètres, ce qui représenterait la limite haute du projet de voie de bus.

Toutefois, le rond-point prévu en bas du chemin de Painloup va faire gonfler la facture, qui devrait s'élever à plus de 4 millions d'euro en comptant les aménagements coté français du rond point en sortie de voie verte coté suisse.

De plus, compte tenu du fait que la route prévue traverse une frontière internationale, les coûts administratifs à eux seuls seront très chers.

Comme vous pouvez le constater dans le document annexé, la Cour des Comptes Européenne utilise le TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel): Il s'agit de la méthode de calcul de la valeur réelle de toute route. <a href="https://www.eca.europa.eu/lists/ecadocuments/sr13.05/sr13.05.fr.pdf">https://www.eca.europa.eu/lists/ecadocuments/sr13.05/sr13.05.fr.pdf</a>

Plus le volume de trafic est faible, plus le coût réel par véhicule augmente de façon exponentielle!